



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Clichy, le 15 avril 2011

Une initiative du GESAT et de ses entreprises partenaires pour récompenser les acteurs du secteur protégé et adapté

Les « Trophées Gesat pour des prestations HandiResponsables » ont pour but de valoriser des prestations remarquables délivrées par des structures du secteur protégé et adapté (ESAT, EA ou Groupement d'ESAT et/ou d'EA) répondant aux besoins des donneurs d'ordres public ou privé qui seront évaluées selon les 3 dimensions suivantes :

- Travail en réseau dans le cadre d'une réponse collective à un appel d'offre multi-sites et/ou à forte volumétrie ou d'une création de filière métier sur laquelle interviennent plusieurs établissements.
- Développement de nouveaux services ou produits adaptés aux demandes des donneurs d'ordre publics et privés.
- Accompagnement des travailleurs en situation de handicap par la mise en place de formations ou d'accompagnements socioprofessionnels spécifiques.

L'appel à candidature : à la fin du mois d'avril, les 2000 ESAT et EA ont reçu un dossier de candidature, téléchargeable également sur le site Internet du Gesat.

Chaque candidature devra être à la fois :

- Portée par une structure du secteur protégé et adapté.
- Soutenue par une entreprise privée ou un donneur d'ordre du secteur public ou assimilé.

Ils sont partenaires



Le jury : le jury national sera constitué d'un binôme d'experts venant du secteur privé et/ou public (entreprises/collectivités partenaires) et du secteur Protégé et adapté (directeurs, responsables production, travailleurs sociaux, chefs de services, etc) pour chaque catégorie de prix. Un appel à la candidature sera lancé le 28 avril.

L'évènement : La remise des Trophées aura lieu le jeudi 8 décembre 2011 au cours d'une soirée Evènementielle, dans les locaux d'Allianz France – Paris

Les prix - quatre prix seront décernés lors de cette soirée :

- 3 prix pour le lauréat de chacune des 3 dimensions
- Un grand prix correspondant à la candidature la plus remarquable, autrement dit ayant cumulé le meilleur résultat sur l'ensemble des trois dimensions.

- Les lauréats bénéficieront d'une valorisation importante de leur action en terme de communication : Réalisation d'un film sur chaque initiative récompensée
- Articles dans les newsletters
- Articles dans la presse spécialisée (Achats et Médico-social, etc.),
- Diffusion de l'information sur des radios et différents sites Internet (GESAT et entreprises partenaires du Trophées)

Annexe :

- Dossier de candidature
- Le règlement des trophées

Contact :

Fatou KASSE-SARR, Responsable Communication Gesat - 01 75 44 90 06 – fatou.kasse-sarr@reseau-gesat.com